

Avis de constitution

SOCIETE « SOLAK GROUP »

Siège ABIDJAN ADJAME MIRADOR, Lot 10, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLAK GROUP »

Objet : Matériel et fourniture industrielle. Matériel et fourniture mécanique.

Matériel et fourniture électrique. Matériel et fourniture de protection de sécurité et incendie. Matériel et fourniture de construction. Entretien et installation technique. Fourniture et mobilier de bureau. Le commerce général -divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME MIRADOR, Lot 10, Ilot 1

Dirigeant(s) M AKINSIKU OLANIYI AJISOLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12550 du 21/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82048/GTCA/RC/2023 du 21/11/2023

